



**UNION DÉPARTEMENTALE**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
ALLIER

### Public

Tout public à **partir 16 ans**  
(pour un mineur, muni d'une autorisation parentale)

### Renseignements

**Durée** : 40 heures (5 jours)  
**Participants** : 6 à 18 stagiaires  
**Certificat** : Certificat de compétences PSE1  
**Actualisation** : Tous les ans

### Moyens pédagogiques

**Matériel** : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

**Intervenant** Formateurs Premiers Secours (PAE PS) à jour de leur formation continue

**Evaluation** : Certificative

**Validation** : Le participant est évalué sur trois niveaux. Evaluation de la technicité, évaluation des savoirs de mise en œuvre des procédures et évaluation des savoirs.

### Planification

- **Groupe** :

Date et lieu à définir

- **Individuel** :

Dates consultables sur notre site internet : <https://udsp03.fr>

### Documentation

La documentation est disponible sur la boutique de la FNSPP

### Renseignements

**Union Des Sapeurs-Pompiers de l'Allier**

Agrément FNSPP : PSC1-1407 A 10 - PAE FPSC 1309P19

SIRET : 412 657 785 00017 - Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre  
Sous le numéro 24 37 02532 37

# FORMATION PSE1

## Premiers Secours en Equipe 1

### Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés

### Déroulé pédagogique

L'apprenant doit être capable de :

1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés.
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
  - Victime d'une obstruction des voies aériennes
  - Victime d'un saignement abondant
  - Ayant perdu connaissance
  - En arrêt cardiaque
  - Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
  - Présentant un malaise
  - Présentant un traumatisme des membres ou de la peau
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

### Tarif

380 euros / personne

3500 €uros /Groupe (6 à 10 personnes) :

*Tarif individuel pour les personnes supplémentaires*

5, rue de l'Arsenal, 03400 Yzeure

04 70 35 89 27

04 70 35 89 25

<https://udsp03.fr>

